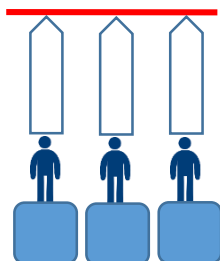


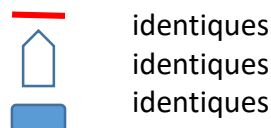
# Egalité(s) – quelques pistes de réflexion

Holzemer Laurence, Closson Catherine

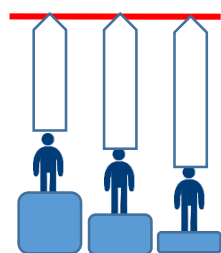


Si l'**égalité parfaite** devait exister nous pourrions imaginer que tous les individus auraient :

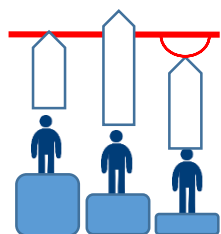
- des objectifs
- des efforts à fournir
- des ressources de départ



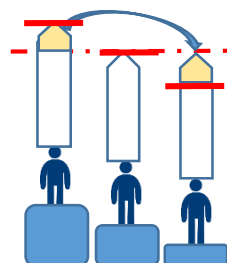
Toutefois, dans une **société inégalitaire**, cette égalité parfaite ne peut exister que moyennant un équilibrage des ressources de départ, ce qui dépasse largement les moyens d'un projet de distribution alimentaire. Ce dernier peut alors jouer sur les autres paramètres et offrir différentes formes d'égalité.



Si on maintient une **égalité stricte avec un objectif fixe et constant pour tous**, les inégalités de ressources se répercutent sur une inégalité d'efforts. Il sera ainsi relativement plus exigeant de travailler 3h par mois pour quelqu'un qui a un moins bon capital santé ou peu de temps libre à cause de son travail et des enfants. Face aux prix, l'effort financier sera plus conséquent pour quelqu'un qui a de faibles ressources financières.



Autre option: on peut garder l'objectif fixe mais accepter qu'il ne soit pas atteint, ou dépassé, temporairement ou exceptionnellement. On maintient l'objectif individuel mais la collectivité permet **d'accepter une marge d'adaptation aux caractéristiques des individus, aboutissant à une « égalité sur mesure », plus flexible**. Tel coopérateur bénéficie d'un congé de travail pour raisons de santé, tel autre preste plus que trois heures parce qu'il s'engage dans les comités de travail bénévoles, etc.



Enfin l'objectif peut devenir collectif pour compenser les inégalités de ressources. Dans cette **égalité « positivement discriminante »**, l'égalité concerne les efforts à fournir. On instaure un système qui tient compte des moyens de chacun. Cela pourrait être, par exemple, un système de prix différenciés ou un système d'échange de *shifts*.